



Amiens, le 4 mars 2015

Communiqué de presse

Bilan 2014 de la délinquance en ZSP – Amiens Nord



Méthode au service de l'action, la zone de sécurité prioritaire (ZSP) d'Amiens Nord présente des résultats favorables plus de deux années après son installation, liée aux émeutes de l'été 2012.

Un pilotage au plus haut niveau

Depuis 2012, le suivi de la zone de sécurité prioritaire (ZSP) d'Amiens Nord se fait à travers des réunions hebdomadaires au plus haut niveau (Préfète, Maire et Procureur de la République) sur les sujets les plus concrets. Ce mode de pilotage a donné l'impulsion nécessaire aux services et aux acteurs de terrain pour présenter un bilan en nette amélioration en 2014 et offrir de nouvelles perspectives encourageantes en 2015.

L'approche partenariale, une des clés du succès dans le traitement de la délinquance

Des conventions ont permis de formaliser la méthode employée. Elles concernent la sécurisation des lignes de bus, des installations et des personnels ERDF, la formalisation des liens police municipale / police nationale (partage des images de la vidéoprotection).

Par ailleurs des instances dédiées à des sujets ciblés ont été installées. Les principaux bailleurs sociaux et les forces de l'ordre se sont ainsi associés à travers le fonctionnement d'une cellule de veille. En outre, afin d'éviter les incidents sur les chantiers, une réunion opérationnelle de sécurité (ROS) se tient régulièrement entre l'Office public de l'Habitat d'Amiens, la mairie, la police municipale et la DDSP.

Enfin, intégrant totalement la prévention situationnelle dans la conception des espaces publics et des travaux, la mairie d'Amiens entreprend ses aménagements urbains après consultation des forces de l'ordre : ouverture des impasses, sens de circulation et les opportunités de fuite ou encore analyse de la lisibilité de l'espace et de l'éclairage public sont autant de critères pris en considération.

Indissociable de la présence policière sur le terrain, la « politique de la ville » est un volet incontournable dans la ZSP

Le monde associatif a ainsi bénéficié d'un renforcement des moyens et l'on peut souligner quelques actions phares comme les postes d'adultes relais, les actions de médiation, la mobilisation du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD), les séjours et activités labellisés Ville-Vie-Vacances « VVV » en lien avec la Ville d'Amiens, le Conseil général et la CAF ou encore les médiations nomades.

Les actions de sécurisation réactives et innovantes portent leur fruit

La part représentée par la délinquance constatée en ZSP continue à se réduire par rapport au reste des faits relevés dans la circonscription de sécurité publique d'Amiens. Ainsi, on retiendra que les violences urbaines ont baissé de façon continue et que les atteintes aux dépositaires de l'autorité publique ont baissé de façon significative, ce qui illustre l'acceptation de plus en plus forte des policiers, et en particulier des patrouilleurs, unité dédiée à la ZSP et créé depuis septembre 2013.

L'action menée contre les mineurs délinquants a été décisive. Motivés par un sentiment d'impunité, les mineurs ont concentré toutes les attentions lors de l'installation de la ZSP. Une coordination entre Police, Parquet, services du Conseil général, Education nationale et acteurs associatifs a permis de mettre en place d'un suivi individualisé et d'établir des diagnostics partagés très pertinents. La part des mineurs dans la délinquance de voie publique a donc diminué de 34% en deux ans.

La lutte contre les trafics de stupéfiants a également été une priorité pour la DDSP. Au cours des deux dernières années, les infractions à la législation sur les stupéfiants (« usage et revente ») ont progressé, démontrant ainsi une bonne activité des services. Par ailleurs, en moyenne sur deux ans, un dealer était arrêté chaque semaine.

L'effet final recherché : vers un retour du droit commun dans le quartier

Même si la ZSP ne doit pas se réduire à eux, les effectifs CRS ont représenté un levier décisif et leur rôle a été fondamental pour l'efficacité et la crédibilité du dispositif global. Les CRS ont été retirés progressivement à l'été 2014 et n'interviennent désormais que sporadiquement. Ils restent néanmoins mobilisables.

Les patrouilleurs de la ZSP retissent le lien police-population et incarnent désormais la première ligne d'action dans le quartier. Cette unité connaît des résultats salués par les habitants. Ils sont en outre équipés depuis le mois de janvier 2014 d'une caméra individuelle et d'un mini-écran, permettant à l'individu contrôlé de voir qu'il est filmé.

Été 2014 : une période charnière dans l'évolution de la ZSP. Une vigilance toute particulière a été de mise pour le deuxième anniversaire des événements. L'ambiance calme a représenté le passage à une nouvelle étape pour le quartier qui n'a plus vocation à être montré comme une zone d'exception. Le retour au droit commun incarne donc une issue logique et la méthode utilisée a désormais vocation à s'appliquer sur d'autres secteurs.

Les chiffres emblématiques de la délinquance dans la ZSP depuis deux ans

La part représentée par la délinquance constatée en ZSP d'Amiens Nord continue à se réduire par rapport au reste des faits relevés dans la circonscription de sécurité publique d'Amiens, les principales évolutions de la délinquance sont les suivantes :

➤ **Depuis l'installation de la ZSP, les violences urbaines ont baissé de façon régulière et continue (- 61%).**

Ainsi, depuis 2012, le nombre de destructions et de dégradations a nettement diminué. Les incendies de poubelles et les jets de projectiles ont enregistré le recul le plus net (- 64%). On note par ailleurs une baisse de 45% du nombre d'incendies de véhicules. Enfin, la part représentée par la ZSP dans l'ensemble des violences urbaines commises à Amiens est passée de deux tiers il y a deux ans, à un tiers aujourd'hui.

➤ **Les atteintes aux dépositaires de l'autorité publique ont baissé de manière significative (-18%),** ce qui illustre l'acceptation de plus en plus forte des policiers, et en particulier des patrouilleurs, créés depuis septembre 2013. L'appel 17 n'est plus considéré comme tabou et surtout, les interventions se déroulent de manière plus sereine.

➤ **En deux ans, les vols ont diminué de 25% au sein de la ZSP.**

D'autre part, les vols de véhicules légers reculent dans une même proportion. Favorablement ressenti par la population, le recul de ces infractions participe au déclin du sentiment d'insécurité.

➤ **Les atteintes aux personnes régressent, surtout les plus violentes (-21%).**

La baisse globale (- 6%) constatée depuis l'installation de la ZSP ne doit pas occulter le net recul des violences physiques crapuleuses (- 21%). En revanche, l'évolution des coups et blessures volontaires révèle une hausse des violences ayant lieu dans le cadre privé.